

# ANNEXE UTILISATION INTERNET

## Règlement :

La bibliothèque offre aux usagers inscrits la possibilité de consulter gratuitement Internet pour toute recherche d'information et de documentation.

La consultation des mails est admise. Mais sont interdits : le chat et les forums de discussion, les messageries instantanées, les jeux en ligne, les réseaux sociaux...

Pour l'utilisation du poste, les usagers doivent d'abord se présenter au personnel de la bibliothèque.

La consultation est autorisée pour ½ heure. Elle peut être renouvelée sur demande, si le nombre d'utilisateurs le permet. Elle peut se faire sur réservation. Dans ce cas, les personnes ayant choisi cette possibilité sont prioritaires, mais doivent donc prévenir la bibliothèque en cas d'indisponibilité.

Les utilisateurs sont priés de signaler toute anomalie constatée avant ou pendant l'utilisation du matériel.

Le téléchargement de données et les supports personnels (CD, Clé USB ...) sont interdits.

Les mineurs qui utilisent Internet sont sous la responsabilité de leurs parents. Une autorisation écrite (formulaire disponible à l'accueil) doit être remplie et fournie.

La bibliothèque ne peut en aucun cas garantir la qualité des informations qui figurent dans les sites accessibles par ses équipements, et ne peut être tenue pour responsable de leur contenu.

L'impression est soumise à l'accord du personnel de la bibliothèque.

## Charte d'utilisation :

L'utilisateur s'engage :

- A ne pas modifier la configuration du matériel.
- A ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents portant atteinte à la dignité de la personne, présentant un caractère pornographique ou dégradant, incitant à la haine raciale ou constituant une apologie du crime, de la violence ou de pratique illégales.
- A ne pas diffuser d'informations diffamatoires ou contraires aux lois en vigueur.
- A respecter la législation sur les droits d'auteurs.
- A ne pas pirater logiciels, programmes, CD ou CD Rom...

La bibliothèque dégage sa responsabilité de toute infraction à ces règles.

Le personnel de la bibliothèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion non conforme aux règles et d'exclure temporairement ou définitivement tout usager en cas de manquement au règlement ou à la Charte.

Le Maire

*Pierre Sulpice*